



BILAN VERT

JEAN-YVES PIDOUX

1. DES FONDS VERTS : UNE FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DES LAUSANNOIS·ES

Les Fonds du développement durable et de l'efficacité énergétique sont alimentés par les résultats des SiL. **Jusqu'en 2020, bénéfices et taxes rapportaient environ 5 millions de francs par année, somme plus que doublée après l'adoption du premier préavis consacré au plan climat.** Cette fiscalité écologique est mesurée et équitable. Depuis 2019, un ménage lausannois y consacre environ 50 francs par année sur sa facture d'électricité. Elle permet de disposer de montants redistribués à la population lausannoise sous forme de prestations orientées sur le verdissement de la ville et les économies d'énergie. Pour ce qui concerne les SiL : **subventions à l'achat de vélos électriques (bientôt 5000 distribuées) et d'appareils électro-ménagers**, promotion des écogestes à travers le **programme Equiwatt**, **mesures écosociales** (2800 logements visités, qui ont bénéficié de conseils et de la remise d'équipements efficaces), **soutien aux investissements des PME** lausannoises dans les économies d'énergie, **soutien au solaire photovoltaïque et thermique**, subvention pour les certificats énergétiques des bâtiments, développement de projets-pilotes et de travaux académiques (en particulier sous forme d'aide aux étudiant·e·s accomplissant leur diplôme, bénéficiant ainsi de stages rémunérés).

2. NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES : DES DOSSIER AU LONG COURS

Poursuite des investissements dans les « nouvelles énergies renouvelables » à travers la société *SI-REN*:

- développement d'un important **parc solaire lausannois (plus de 10 millions de kilowattheures produits annuellement, correspondant à la consommation de 4000 ménages lausannois)** ;
- poursuite persévérante du **projet éolien Eoljorat Sud**, qui, lancé en 2007, est désormais devant le Tribunal fédéral ; une fois construit, ce parc fournira une énergie équivalente à la consommation d'au moins 25'000 ménages lausannois ;
- participation à un **projet de géothermie profonde** à Lavey ;
- participation à une **centrale de valorisation de la biomasse** à Palézieux.

3. UN APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE 100% RENEUVELABLE

Pour donner suite à un postulat vert, mise en place d'une fourniture d'électricité aux ménages lausannois qui leur assure un approvisionnement totalement exempt d'énergie nucléaire et d'électricité produite à partir d'énergies fossiles : **l'énergie électrique des lausannois est 100% renouvelable.**

4. OEUVRER POUR LE FUTUR DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ LAUSANNOISE

Préparation de la fin de la concession de l'usine hydroélectrique de Lavey : en dépit de la suspension du projet *Lavey+*, poursuite du projet de construction d'une passe à poissons, et modification de la retenue et des prises d'eau en amont de l'usine, pour améliorer la gestions des crues, toujours plus violentes à cause du changement climatique. **Négociations pour faire en sorte que les Lausannois-es puissent, après l'échéance de la concession actuelle, continuer à bénéficier de l'intégralité de la production** de cette usine (400 millions de kilowattheures, correspondant à la moitié de l'électricité distribuée par les Services industriels), à des conditions favorables.

5. LE CHAUFFAGE À DISTANCE, UNE SOLUTION POUR LE CLIMAT

Développement et mise en œuvre d'une **stratégie cohérente pour le chauffage à distance lausannois**, qui, en vertu du plan climat à venir, devra être étendu, densifié et alimenté en énergie de plus en plus renouvelable. Cette stratégie vise tant à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement, qu'à l'évolution des techniques de transport de la chaleur.

6. DES SOLUTIONS INNOVANTES ET AUDACIEUSES : GÉOTHERMIE ET CONTRACTING

Développement de nouveaux métiers et de nouveaux produits, à l'exemple du contracting mis en place au Centre sportif de Malley et à celui développé dans l'écoquartier des Plaines-du-Loup, dont les habitations seront chauffées via une installation totalement innovante, recourant à des sondes géothermiques prélevant la chaleur du sous-sol à 800 mètres de profondeur, et valorisant la chaleur des eaux usées.

7. VALORISER LES INVESTISSEMENTS DANS LA FIBRE OPTIQUE

Développement d'une stratégie infrastructurelle et commerciale qui permette de **valoriser à long terme les investissements consentis dans le domaine du multimédia** (fibre optique desservant désormais l'ensemble des bâtiments lausannois) et qui consolide les partenariats avec les câblo-opérateurs romands.

8. RÉORGANISATION DES SERVICES INDUSTRIELS

Réorganisation des Services industriels, dans un contexte légal et économique changeant et incertain : **sans aucun licenciement, orientation vers les nouveaux métiers du futur énergétique**, intégration de nouvelles exigences « *smart* », recherche systématique des synergies, gestion dynamique et efficiente des très importants actifs lausannois dans le domaine énergétique et multimédia. On rappellera que la valeur des réseaux lausannois se compte en centaines de millions de francs.

9. AVEC LE MAINTIEN D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE TRÈS POSITIVE POUR LA VILLE

La droite du Conseil communal se plaint à dire soit que les SiL sont mal gérés et ne rapportent pas assez d'argent soit qu'ils en rapportent trop pour cause de prix confiscatoires... La réalité est : **malgré les turbulences des marchés de l'énergie, le bénéfice des SiL est resté à plus de 50 millions de francs annuels** en moyenne durant toute la législature, et ce indépendamment des dividendes payés par les sociétés en participation, qui ne figurent pas dans les comptes des SiL. C'est l'équivalent de presque 10 points d'impôts, pour des activités qui se déploient bien au-delà des frontières communales lausannoises.